

Synthèse épidémiologique du Sars-Cov-2 en Deux-Sèvres - Édition du 03 mai 2021

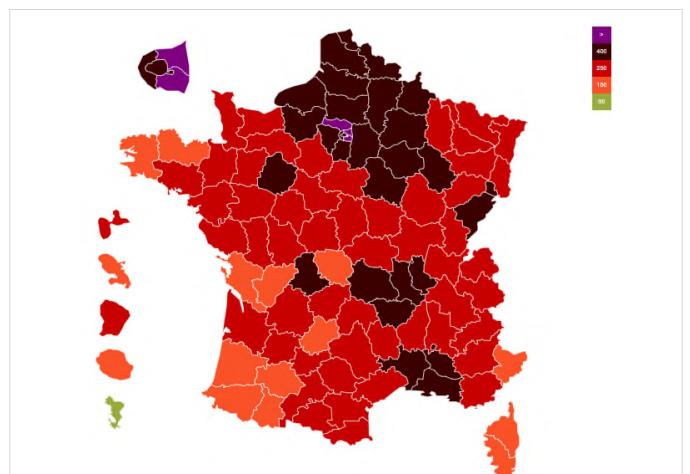
Chiffres et éléments clés de la semaine en Deux-Sèvres (S17 du 26 avril au 02 mai 2021)

La circulation virale marque enfin le pas en fin de semaine tandis que la tension hospitalière est au moins aussi difficile qu'à l'automne. C'est une situation très fragile et il faut impérativement garder des comportements responsables afin d'éviter une reprise épidémique avant les effets complets et attendus de la vaccination.

- **Le taux d'incidence s'établit à 187,3 cas pour 100 000 habitants.** Ce taux est de 117,6 pour les + de 65 ans. En région, les taux d'incidence des départements sont entre 86 et 280 cas pour 100 000 habitants. **Les Deux-Sèvres reste le 2^{ème} département néo-aquitain en termes de circulation virale.**
- **702 nouveaux cas détectés, soit une baisse de -31%.** La circulation virale est la plus faible en mellois, haut Val de Sèvre et au sein de la CAN (taux proches de 150). Les autres territoires sont entre 200 et 240 en taux d'incidence. En Deux-Sèvres, une hausse de +20% des tests effectués est constatée (RT-PCR ou antigéniques).
- **Un taux de positivité de 8,3 % en semaine 16** (9,6 en S16). C'est le 2^{ème} taux le plus élevé en région.
- **Le variant anglais est majoritaire** et représente 69% des personnes positives en Deux-Sèvres (86% en Nouvelle-Aquitaine). **Pour ce qui concerne les deux autres variants brésilien et sud-africain, le taux de présence est de 5,1% en Deux-Sèvres** (3,3% en Nouvelle-Aquitaine). **Aucun variant indien n'a été détecté.**
- Fin de semaine 17, **105 hospitalisations Covid-19 étaient en cours** (+19 en une semaine) dont 15 en réanimations et en soins continus. Depuis le 1^{er} octobre, 1 200 entrées en séjour d'hospitalisation pour Covid-19 ont eu lieu.
- **7 nouveaux décès** sont à déplorer (3 en S16 ; 2 en S15 ; 4 en S14 ; 4 en S13 ; 8 en S12), dont deux en EHPAD. **479 décès de la CoVid-19 depuis le début de l'épidémie.**
- **8 EHPAD sont touchés par la Covid-19 actuellement.** 3 sont en situation de cluster avec au moins 4 cas positifs parmi les résidents et les salariés. **1 établissement accueillant des personnes avec handicap est aussi concerné.**

Tableau 1 : Nombre de cas par territoire

Territoire de Contrat Local de Santé	Nombre de cas positifs	Taux incidence	Taux incidence S-1
CAN	180	149,0	206,9
dont Niort	94	159,3	208,5
Haut-Val-de-Sèvre	51	168,9	351,0
Mellois en Poitou	75	155,7	184,8
Gâtine	151	228,2	326,4
Thouarsais	86	239,3	342,2
Bocage bressuirais	159	216,5	324,0
Total Deux-Sèvres	702	187,3	272,7
dont les plus de 65 ans	100	117,6	170,5



Carte 1 : Taux d'incidence pour 100 000 hab. du 26 av. au 02 mai 2021
Élaborée avec les chiffres de SPF exploités par <https://covidtracker.fr/>

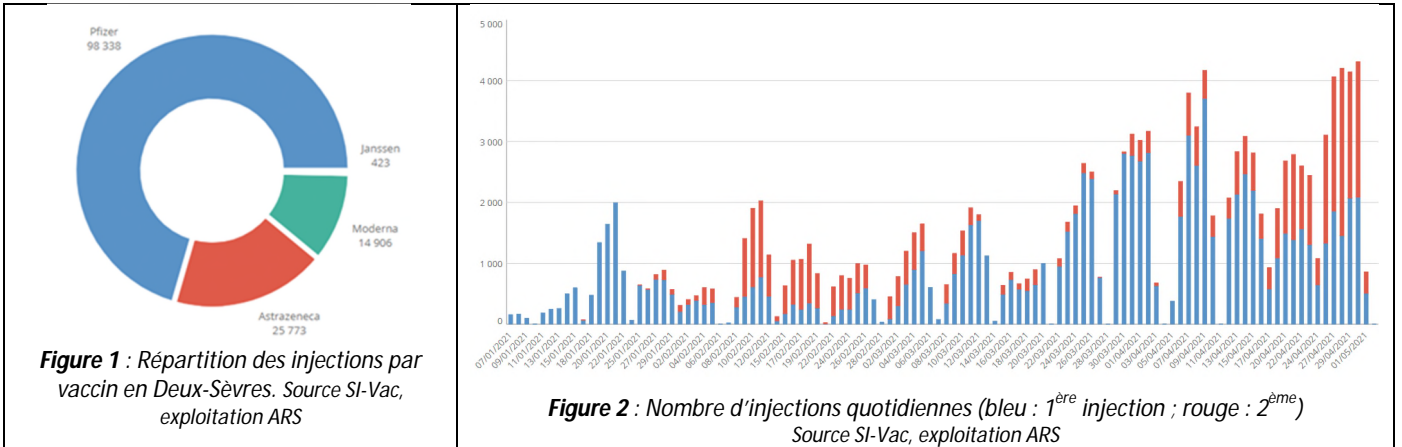
Vaccinations

En Deux-Sèvres, le nombre de vaccinations est de **139 440 injections** depuis début janvier. **47,9 % des rendez-vous ont été pris par téléphone**. **26,4% des deux-sévriens ont reçu la première injection et 11,3% ont eu un schéma vaccinal complet¹ (24,7% et 9,3% en région).**

Plus de 43 000 personnes ont plus de 75 ans en Deux-Sèvres.
 Plus de 85 000 ont plus de 65 ans.
 Des équipes mobiles de vaccinations sont déployées pour aller au-devant des personnes, isolées et prioritaires à la vaccination, n'ayant pas de possibilité de mobilité.

Tableau 2 : Nombre de personnes ayant été vaccinées en Deux-Sèvres

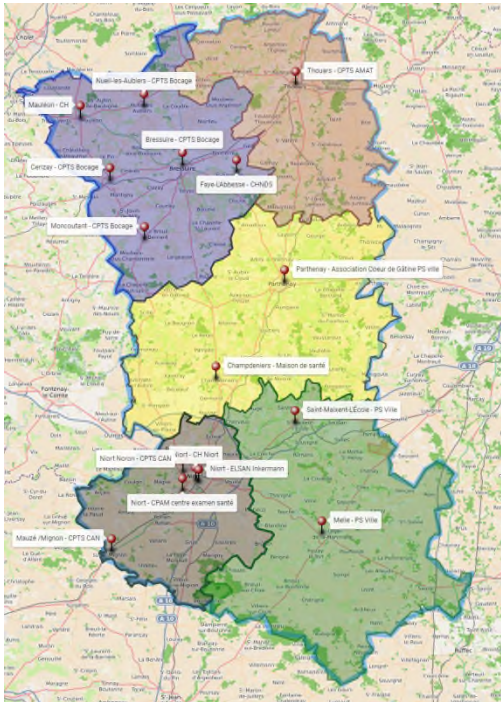
	du 04 janv. au 02 mai
Au moins une dose	98 367
Les deux doses	42 287



NB : des injections peuvent être faites à des extra départementaux, ou bien des deux-sévriens être vaccinés dans d'autres départements, d'où un écart mineur avec les taux de couverture de la population deux-sévrienne du tableau 2.

Informations

Lieux des centres de vaccination Pfizer et Moderna



<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/vivre-avec-la-covid-19-informations-grand-public>

Prévention COVID-19
 Les bons réflexes pour protéger les autres

CORONAVIRUS, COMMENT RÉAGIR ?

DES SYMPTÔMES ?
 Si vous avez des symptômes, restez chez vous et évitez les lieux publics. Appelez votre médecin généraliste ou le 1120.

PERSONNE CONTACT ?
 Si vous avez été en contact avec une personne infectée, restez chez vous pendant 14 jours et évitez les lieux publics.

UN DOUTE ?
 Si vous avez des doutes sur votre statut, contactez votre médecin généraliste ou le 1120.

ET SI JE SUIS POSITIF ?
 Si vous êtes positif, isolez-vous et évitez les lieux publics. Appelez votre médecin généraliste ou le 1120.

Vous serez suivi par l'Assurance Maladie et par l'ARS.

Téléchargez la fiche prévention : [Je suis positif](#)

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

¹ Schéma vaccinal complet : suivant la personne, un schéma vaccinal correspond à 2 injections du même vaccin, ou parfois à 3 injections (personnes immunodéprimées), ou à 1 injection après avoir contracté la maladie plusieurs mois avant, et parfois à 2 injections avec 2 vaccins différents, etc.

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		<ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination En centre de vaccination Sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé ou j'ai un risque de forme grave de COVID-19 *	<ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	<ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	<ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination Sur mon lieu de soin
60 ans et plus	Je suis en établissement pour personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Au sein de mon établissement Chez mon médecin traitant Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	<ul style="list-style-type: none"> Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	<ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	<ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.
- Les proches (de plus de 16 ans) d'une personne immunodéprimée, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée, sont éligibles à la vaccination. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.

